



**La technique du concassage-bâchage
en bord de rivière pour éliminer les renouées du Japon :
retours d'expérience de 20 chantiers
réalisés entre 2007 et 2014.**



**2 dates possibles pour suivre
le Webinaire :
mercredi 27 mai 2015 à 13h15
jeudi 28 mai 2015 à 13h15**

**30 minutes d'exposé
15 minutes de réponses au
questions**

Sujet

Après un résumé de la biologie de la plante,
présentation :

- de la technique,
- des différents broyeurs et de leur efficacité,
- des domaines d'applications,
- des coûts,
- et des contraintes de mise en œuvre.

Frais d'inscription : 96 € TTC

**Nombre de participants :
5 au minimum / 15 au maximum**



Intervenante

Mireille Boyer, ingénieur en bureau d'études, travaille depuis 10 ans sur la gestion des renouées asiatiques.

En partenariat avec plusieurs gestionnaires de cours d'eau et CABI, organisme de recherche, elle a été responsable d'un programme pour développer une technique d'élimination de ces plantes sans recours aux herbicides.

Déroulement et règlement

Concept.Cours.d'EAU. est un bureau d'étude en environnement basé en Savoie, qui est également enregistré comme organisme de formation. Il propose des séries de mini-conférences faisant intervenir des spécialistes pour présenter des sujets précis.

Webinaire est issu de la contraction des mots web et séminaire

Toutes les conférences sont en direct pour permettre des échanges. Elles ont lieu à 13 h15 et dure environ 45 minutes, dont 15 minutes de réponses aux questions.

L'accès à la conférence se fait simplement via un ordinateur équipé de hauts parleurs et une connexion internet. Les participants se connectent à l'heure précise de la conférence et écoute l'intervenant en suivant sur leur écran, le défilement d'un diaporama. Ils posent par écrit leurs questions pendant l'exposé. En fin d'exposé, un animateur lit les questions écrites à l'intervenant, qui répond en direct à celles-ci.

Indiquer correctement votre adresse mél, car tous les échanges se feront uniquement par voie électronique

Pour s'inscrire :

- cliquer sur le lien ci-dessous, qui vous dirige sur une page de la plateforme **GoToWebinar** (*penser à autoriser l'ouverture de la page web sur votre navigateur*).

-et renseigner les informations qui vous sont posées sur la plateforme.

inscription pour le mercredi 27 mai 2015 13h15 :

<https://attendeegotowebinar.com/register/5460286160630641154>

Le règlement préalable est obligatoire pour valider votre inscription. Il doit parvenir au plus tard 5 jours avant le Webinaire.

inscription pour le jeudi 28 mai 2015 13h15 :

<https://attendeegotowebinar.com/register/3725583366954845953>

Vous recevrez ensuite la demande de règlement des frais d'inscription. La confirmation d'inscription n'est effective qu'à réception du paiement.

Pour se connecter :

Une fois votre inscription validée, vous recevez un mél de confirmation avec le lien pour se connecter le moment venu sur la plateforme de la conférence.

Il est conseillé de tester votre connexion à la plateforme depuis votre poste bien avant la date de la conférence.

Il est conseillé de tester l'accès à la plateforme depuis votre poste dès réception de ce premier mél, pour qu'en cas de difficultés nous puissions vous apporter l'aide nécessaire. Le jour de la conférence, il ne nous sera plus possible de vous apporter ce soutien.

Conditions générales de vente

1. Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et les obligations de la société Concept.Cours.d'EAU. SCOP et de son Client dans le cadre de la vente d'un accès à des conférences en ligne organisées par elle-même. L'inscription au Webinaire implique l'adhésion sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente.

2. Le Webinaire

La vente concerne l'achat d'un droit pour écouter une conférence en ligne (Webinaire) organisée par Concept.Cours.d'EAU sur le sujet et par l'intervenant décrit sur le flyer de présentation du Webinaire et à la date et l'heure mentionnées sur celui-ci.

Le diaporama reste la propriété intégrale du conférencier et le Client n'est pas autorisé à faire des copies d'écran pour un autre usage que sa formation personnelle sous peine de poursuites. Le Client n'est pas autorisé à utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres non inscrits de son entreprise ou à des tiers, les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite du conférencier et de Concept.Cours.d'EAU.

3. Les conditions d'inscriptions.

Le Client doit renseigner le formulaire d'inscription via le lien indiqué sur le flyer. Une adresse mél valide est indispensable, tous les échanges se faisant sur l'adresse indiquée. Si sa demande est acceptée, le Client reçoit alors une demande de règlement. La confirmation de l'inscription n'intervient qu'après réception de son règlement, qui doit intervenir au plus tard 5 jours avant le Webinaire. Cette confirmation comprend toutes les informations nécessaires pour se connecter à la conférence.

La demande d'inscription peut être refusée si le nombre maximal de participants est déjà atteint. Ce nombre apparaît sur le flyer de présentation du Webinaire. La conférence peut-être annulée si le nombre d'inscrits est insuffisant. Ce nombre apparaît également sur le flyer de présentation du Webinaire.

Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, CCEAU met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion des inscriptions et l'évaluation de votre satisfaction. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification auprès de la société, via une demande par courrier adressée à CCEAU. Aucune adresse communiquée à CCEAU ou à GOTOWEBINAR ne fera l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange à d'autres sociétés à des fins de prospection commerciale.

4. Le matériel nécessaire pour suivre le Webinaire

L'inscription implique pour l'acheteur de disposer au moment de la conférence du matériel informatique suffisant pour se connecter à internet et suivre la conférence. Des hauts parleurs sont indispensables pour entendre le conférencier. Pour éviter des décalages entre la voix et le défilement du diaporama, il est conseillé de disposer pendant la conférence de tout le flux disponible.

5. Responsabilité

Le Client est responsable de la gestion et de la conservation des liens et des identifiants. En conséquence, il appartient au Client de mettre en œuvre toutes mesures de précaution nécessaires à leur protection et à leur conservation. Le Client est responsable des conséquences de leur utilisation.

6. Prix et règlement

Les prix peuvent varier en fonction du sujet et du conférencier. Ils sont indiqués sur le flyer de présentation du Webinaire. Ni escompte, ni rabais ne seront effectués.

Tous les règlements se font à l'inscription par chèque à l'ordre de CONCEPT.COURS.d'EAU ou par virement bancaire.

En cas de virement, le Client devra indiquer la référence au numéro de facture ou le nom de son entreprise.

7. Annulation de la conférence par Concept.Cours.d'EAU

En cas d'annulation du Webinaire par Concept.Cours.d'EAU, ou d'impossibilité à assurer sa transmission à la date initialement prévue, il sera proposé soit une nouvelle date, soit un remboursement des frais d'inscriptions. Tout retard inférieur à 30 minutes pour le démarrage du Webinaire, ne fera l'objet d'aucun remboursement. Au delà de 30 minutes de retard, les inscrits qui le demandent et qui n'auront pas pu suivre le Webinaire pourront être remboursés.

8. Annulation de l'inscription par le Client

Aucun remboursement ne sera effectué si le Client indisponible n'a pu suivre le Webinaire ou si le Client l'a suivi dans des mauvaises conditions du fait de son matériel ou de ses conditions d'accès à internet. En cas d'indisponibilité d'un Client, il pourra éventuellement être proposé un nouvel accès gratuit pour une conférence ultérieure, si la demande est faite au moins 3 jours avant la date prévue du Webinaire initial pour lequel il s'était inscrit. Toute demande postérieure au Webinaire ne sera pas étudiée.

9. Contestations et litiges

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera soumise à la loi française et portée devant le Tribunal compétent de Chambéry (73).



Concept.Cours.d'EAU. SCOP - Alpespace - 218 voie Aristide Bergès 73800 Ste Hélène-du-Lac

Tél : 04-79-33-64-55 – webinaire@cceau.fr – www.cceau.fr

SCOP SARL à capital variable, au capital de 3000€ - RCS de Chambéry – APE/NAF 7112B

SIRET 533 336 442 00017 – n° TVA intracommunautaire : FR 61 533336442